

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER AU POULDU

DU 23 JUILLET 2022

Elus : M. le MAIRE, Denez DUIGOU, David ROSSIGNOL, Jérôme LE BIGAUT, Denise LE MOIGNE, Eric BADOUC, Olivier CHALMET

Personnel communal : Lionel RUNAVOT Responsable du Pôle Technique

Représentants de quartier :

- BAUDRY Claire, résidence du Sentier, 18 rue du grand large absente
Claire_baudry@hotmail.fr
 - MONDY Xavier, 15 rue des ajoncs
xavier.mondy@gmail.com
 - DE BEAUREGARD Philippe, 39 rue du port
philippe-de-beauregard@wanadoo.fr absent
 - Roland AUDREN absent excusé
-

Le Maire laisse les élus présents se présenter : Jérôme LE BIGAUT, adjoint aux finances et aux Sports, Eric BADOUC en charge des mobilités durables, Denise LE MOIGNE en charge de la citoyenneté, Denez DUIGOU à l'urbanisme, Yannick PERON, aux ports, David ROSSIGNOL aux travaux, Olivier CHALMET, résident au Pouldu et le Responsable du Pôle Technique : Lionel RUNAVOT.

Une réunion de quartier nécessite de respecter certaines règles que quelques-uns connaissent déjà : le maire rappelle les principes :

- Le respect mutuel et l'écoute
- Ne pas citer de rapports de voisinage problématiques : il n'est pas du rôle des élus de régler ces problèmes
- La réunion démarre par les retours de la réunion de quartier de l'année précédente
- Présentation des enjeux réalisés récemment et enjeux en cours concernant le quartier
- Enfin temps d'échanges qui prennent la forme de réponses des élus à des séries de 3 questions posées par les participants.

M. Le Maire indique comment fonctionnent les demandes de travaux à partir d'un nouveau logiciel. Ce qui a engendré une facilitation du fonctionnement des réponses apportées. Mais les réunions de quartier restent essentielles pour savoir ce qui va se passer.

Les travaux réalisés en 2021 :

Le cheminement piétons de la rue Anne de Bretagne, promis il y a quelques années, l'enfouissement des réseaux et le revêtement de la rue du Kérou, la rénovation de la chapelle St Maudet.

1- Présentation du projet de Parc de glisse sur le parking de Bellangenet

Jérôme LE BIGAUT présente le dossier. Il s'agit d'un projet multigénérationnel.

En juin 2021, 15 membres de tout âge ont participé à un groupe de travail. Plusieurs sites ont été évoqués et le parking de Bellangenet a été retenu à l'unanimité. Les études de sol ont conforté la possibilité de le faire à cet endroit.

Environ 70 places seront supprimées mais il sera possible de les retrouver en organisant mieux le stationnement. Les places PMR seront déplacées puisque le projet s'y trouve.

Il sera créé une nouvelle entrée et une sortie séparée. Un parvis verra le jour à l'entrée/sortie actuelle des véhicules, ce qui permettra d'accroître la sécurité de l'accès à la plage.

Le parc de glisse sera enterré et aura donc une hauteur inférieure à celle des sapins actuellement en place le long de la route départementale.

Les matériaux utilisés seront identiques à ceux de la place de l'Océan : ganivelles, bloc béton, sable, oyats ...

Le coût est de 330 000 € HT. Des subventions sont demandées dans le cadre du Plan Macron pour les équipements sportifs de plein air.

L'étude acoustique a été réalisée cette semaine et le compte-rendu sera connu en Septembre.

Le projet sera inauguré au mois de Juin 2023.

Eric BADOUC rappelle le déplacement de la Ressourcerie « le Silo à Vélo » des ateliers techniques de la commune à Keranna vers le parking de Bellangenet. L'objectif est que ce ne soit ni haut ni bruyant. Que les personnes en insertion puissent y accéder facilement.

IDES est en charge de la réalisation, bien sûr accompagnée par la municipalité qui met à disposition le terrain.

2- Présentation du projet de sanitaires sur la plage de Bellangenet

David ROSSIGNOL présente le projet de cabines de bains. Depuis un an, une réflexion est menée pour déplacer les sanitaires existants car ils sont en mauvais état et dysfonctionnent régulièrement (encore un bouchage la semaine dernière).

Le positionnement reste côté plage mais plus près de la route Départementale pour éviter d'être enterré.

Le projet est de réaliser les travaux en régie au printemps 2023. Il est estimé à 120 000 € TTC.

3- Présentation du projet de l'atelier du Pouldu

Le Maire entame la présentation en disant qu'il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans l'histoire de la commune. C'est un projet réfléchi et travaillé de longue date dans la poursuite des actions des maires qui l'ont précédé. Ses prédécesseurs ont lancé des projets importants sur notre patrimoine : la Maison Musée du Pouldu en 1989 par Marcel Raoul pour un rappel de notre histoire avec les peintres, dont l'un des plus connus au monde Gauguin, l'Abbaye cistercienne de St Maurice en 2003 par René Le Floch en lien avec le conservatoire du littoral.

Il faut du temps long, plus de 10 ans, pour mettre en œuvre les politiques dans ce domaine. Le projet sera composé d'un Centre d'interprétation (ce qui s'est passé) et ensuite dans une 2nde phase d'une salle d'exposition.

Il a été réalisé un concours d'architecte. Trois projets ont été présentés et un retenu.

Le Maire présente les dépenses des précédents mandats consacré aux équipements. Avec les subventions et aides, sur ce mandat le reste à charge pour ce projet sur ce mandat (phase 1) serait de l'ordre de 1,4 M€ à comparer au 2,4 M€ du reste à charge du mandat écoulé pour la salle des sports et l'espace musique danse ludothèque, soit un million d'euros de moins.

La médiathèque, l'EMDL et la nouvelle salle de sports ne sont plus des sujets aujourd'hui tellement ils font l'unanimité et sont utilisés par les habitants de la commune. Ce sera identique demain avec ce projet.

Après 10 ans de réflexion, il est temps de passer à la réalisation de cet équipement qui est cadré financièrement. L'équipe municipale a été élu avec ce programme.

Le Maire présente le visuel du projet. Nous serons en immersion dans le Pouldu des années 1890. Des parkings sont également prévus. Le projet a le souci d'être suffisamment loin des maisons proches.

Le point sur les questions posées en 2021 :

Le lotissement de Keranquernat : Des remarques lors de l'enquête publique du PLUi seront prises en compte. Quelques aménagements seront réalisés. Il devrait voir le jour entre 2023 et 2026.

Le PLUi est arrêté. L'enquête publique de 6 semaines est terminée – 1300 réponses sont à apporter sur les 16 communes - 290 remarques pour la commune – Des réponses groupées ont été faites et consultables en Mairie. Il devrait être adopté à l'automne.

Le patrimoine historique : le périmètre de protection de la chapelle ND de la Paix a été réduit à sa parcelle. Cela permet de préserver les campings.

REPONSES AUX QUESTIONS 2022	
Devenir de l'hôtel Ar Men	Il devrait être ouvert en 2023 car une vente est en cours.
La rue du Port : qu'en est-il des projets d'enfouissement et d'aménagement ? Les eaux pluviales dévalent. Il y a beaucoup de circulation.	Il s'agit d'une route départementale. Nous intervenons de manière ponctuelle pour créer des obstacles (bordures) mais il n'y aura pas de réseau d'eau pluviale du fait du dénivelé. A ce jour il n'existe aucun projet de réaménagement de cette voie.
La fibre	2022 pour une partie de la commune (Langlazic-Porsach-Nord de la commune) et 2026 pour le reste. Le site Megalis permet d'avoir une information plus précise.
Vitesse excessive Route de St Maudet	Nous rencontrons ce problème sur l'ensemble de la commune. Notre réponse à ce phénomène

	est de mettre en place des priorités à droite, des zones 30, des radars pédagogiques.
La crèche : un arbre est mort et un autre est à vérifier	Ce sera vérifié.
Les riverains du Kérou ont des problèmes de voisinage (sonore) avec le camping Sandaya - Kérou	Le Maire s'est rendu sur place. Le directeur a indiqué qu'il avait conscience qu'il y avait eu des excès. Il baissera le son. Il s'engage à venir dialoguer. A 22h30 il s'engage à arrêter le son. Un contact va de nouveau être pris auprès de cet établissement pour vérifier que le formalisme réglementaire est respecté.
L'école de St Maudet : quelles installations seront faites ?	Un trait blanc a été fait au niveau du Stop. Des logos piétons ont été réalisés près de la sortie maternelle. L'abri vélos sera posé à l'intérieur. Des arrêts vélos viennent d'être posés à l'extérieur.
L'état de la rue Grévellec	Un élu se rendra sur place
Banc disparu au-dessus de la plage de Porzcastel	Il sera reposé
L'aménagement et l'entretien des pistes cyclables notamment entre Quimperlé et la commune.	La réalisation est à la charge du propriétaire de la voie. Des fonds de concours permettent aux communes de solliciter des financements auprès de l'intercommunalité. La liaison Qlé – Kloar n'a pas été retenue par le Département. Un groupe de citoyens sur la pratique du vélo est à la disposition de tous.